

Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL)

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE AU SERVICE DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE

Démarrage **septembre 2021**

Lycée Marie Madeleine Fourcade Avenue du Groupe Manoukian, 13120 Gardanne

SOMMAIRE

- Présentation générale
- Référentiel des activités professionnelles
- Référentiel de compétences

FCIL « Environnement Numérique au Service de l'Autonomie de la Personne »

Formation sous statut scolaire 8 mois

350 heures de formation en centre et 8 semaines de stage en entreprise

Deux profils de formation selon le diplôme d'origine :

- Profil technicien, pour les titulaires du :

- BAC PRO MELEC
- Brevet Professionnel Electricien
- BAC PRO SN

Profil Accompagnant, pour les titulaires du :

- BAC PRO ASSP option domicile et option structure

Débouchés professionnels

Le **technicien** peut proposer ses services sur l'aménagement de l'habitat, l'installation et la maintenance d'équipements, qu'ils soient techniques, informatiques ou domotiques.

L'**accompagnant** apporte une expertise dans le domaine des technologies numériques connectées. Ce profil est apte à assurer la prise en charge globale de la personne en perte d'autonomie dans son environnement numérique.

Compétences complémentaires pour les techniciens et les accompagnants

Modules de formation spécifiques pour le technicien :

- Identifier et analyser les besoins des personnes en perte d'autonomie
- Installer et configurer des équipements numériques au domicile des personnes en perte d'autonomie
- Communiquer avec la personne en perte d'autonomie, son entourage, les professionnels du secteur social et les autres intervenants techniques
- Assurer une vieille technologique



Modules de formation spécifiques pour l'accompagnant :

- Mettre en service et configurer les outils numériques de la personne en perte d'autonomie
- Accompagner les usages des outils informatiques et des aide techniques numériques
- Agir sur les installations du domicile en toute sécurité



- Identifier les anomalies techniques
- Communiquer avec les professionnels du secteur technique
- Identifier les solutions de gain en autonomie



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Silver économie,
bien-vivre à domicile
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Modules de formation communs aux deux profils :

- Définir des solutions techniques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie,
- Proposer des solutions techniques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie
- Planifier les évolutions d'aménagement du logement,
- Assurer une veille documentaire,
- Orienter et accompagner les personnes en perte d'autonomie vers les interlocuteurs adaptés.

Référentiel des activités professionnelles

Le titulaire de l'attestation de compétences professionnelles développées par la qualification « Environnement numérique au service de l'autonomie de la personne » (ENSAP) exerce son activité :

- dans le souci constant de la bienveillance de la personne ;
- dans l'objectif du gain ou du maintien de son autonomie ;
- en respectant les règles déontologiques, en particulier le secret et la discrétion professionnels ;
- en respectant les règles de l'art et les normes techniques dans la limite des champs d'intervention de chacun ; - dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle en référence aux limites de compétences ; - en adoptant une attitude réflexive sur sa pratique professionnelle et ses activités.

La qualification ENSAP est délivrée selon deux profils « technicien » ou « accompagnant », suivant l'origine du candidat.

Sont admis prioritairement à l'entrée en formation, les titulaires des diplômes suivants :

- Pour le profil technicien :
 - Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC)
 - Brevet professionnel Electricien
 - Bac pro Systèmes Numériques (SN)

- Pour le profil accompagnant :
 - Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne, option à domicile (ASSP « à domicile »)
 - Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne, option en structure (ASSP « en structure »)

Toute autre candidature sera étudiée en fonction du projet professionnel du candidat.

Le titulaire de l'attestation de compétences professionnelles développées par la qualification « Environnement numérique au service de l'autonomie de la personne », profil « technicien », exerce des activités de réalisation, de mise en service et de maintenance d'installations électriques et de systèmes numériques communicants. Sa qualification spécifique porte principalement sur :

- la définition de solutions techniques en réponse aux besoins ou demandes de la personne en perte d'autonomie,
- la préparation de l'intervention au domicile de la personne en perte d'autonomie,

- la communication adaptée à ce client, en lien avec son entourage et les professionnels du secteur sanitaire et social.

Les compétences complémentaires validées par cette qualification lui apportent une expertise pour exercer son métier auprès du public des personnes en perte d'autonomie ainsi qu'une visibilité auprès de l'employeur. Ainsi, en plus des activités menées dans les secteurs et entreprises des diplômés d'origine, le profil « technicien » est particulièrement apte à exercer ses activités au sein des organismes de bailleurs sociaux, des structures médico-sociales, et dans les entreprises spécialisées dans les solutions de soutien à l'autonomie.

Le titulaire de l'attestation de compétences professionnelles développées par la qualification « Environnement numérique au service de l'autonomie de la personne », profil « accompagnant », exerce des activités d'encadrement auprès d'une petite équipe d'aides à domicile. Sa qualification spécifique porte principalement sur :

- l'accompagnement de la personne aux usages des outils informatiques et des aides techniques numériques, - la maintenance de premier niveau,
- la communication avec les professionnels du secteur technique.

En plus des activités menées dans les secteurs et entreprises des diplômés d'origine, le profil « accompagnant » possède une expertise dans le domaine des technologies numériques connectées. Ce profil est apte à assurer la prise en charge globale de la personne en perte d'autonomie dans son environnement numérique. Dans l'optique de la mise en place d'un guichet unique, ce professionnel peut assurer la synchronisation des prestataires.

Référentiel de compétences

**Titulaires BAC PRO MELEC, BAC PRO
Systèmes Numériques, BP Electricien**

**Titulaires du BAC PRO Accompagnement Soins et
Services à la Personne (domicile et structure)**

Formation Environnement Numérique au Service de l'Autonomie de la Personne

Compétences complémentaires spécifiques au profil technicien (CT)

CT1 - Identifier et analyser les besoins
des personnes en perte d'autonomie

CT2 - Installer et configurer des
équipements numériques au domicile des
personnes en perte d'autonomie

CT3 - Communiquer avec la personne en
perte d'autonomie et son entourage

CT4 - Communiquer avec les
professionnels du secteur social

CT5 - Communiquer avec les autres
intervenants techniques

CT6 - Assurer une veille technologique
dans le domaine du soutien à l'autonomie

Compétences complémentaires communes (CC)

CC1 - Repérer /identifier des
solutions
de maintien et de gain en
autonomie

CC2 - Orienter et accompagner
la
personne en perte d'autonomie
vers les
interlocuteurs adaptés

CC3 - Proposer des solutions
techniques répondant aux
besoins des
personnes en perte d'autonomie

CC4 - Planifier les évolutions
d'aménagement du logement

Compétences complémentaires spécifiques au profil accompagnant (CA)

CA1 - Agir sur les installations du
domicile en toute sécurité

CA2 - Accompagner les usages des
outils informatiques

CA3 - Accompagner les usages des
aides techniques et numériques

CA4 - Identifier des anomalies
techniques

CA5 - Assurer la maintenance de
premier niveau (remise en service,
transmission au technicien du
diagnostic)

CA6 - Communiquer avec les
professionnels du secteur technique